

PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 28 septembre 2023 – Salle de la Mairie – à 20 H30

L'an deux mil vingt-trois le vingt-huit septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.GARNIER Patrice, Maire.

Présents : M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTH Nathalie, M. GALOPIN Jacky, Mme GOBE Laetitia, M. DANIEL Gilbert , Mme VEILLARD Isabelle, M. PIEL Yves, M. HAMEL René, M. BERNARD Éric, Mme CHADUC Fabienne, M. PICOT Xavier, M. GERARD Stéphane , Mme LOYER Pascaline, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin, Mme OLIVIER Linda, Mme JEHAN Marina

Ayant donné pouvoir :

M. THELLIER Roger ayant donné pouvoir à Mme Fabienne CHADUC
Mme CHERBONNEL Isabelle ayant donné pouvoir à M. Stéphane Gérard
Mme HAMEL Valérie ayant donné pouvoir à Mme Isabelle VEILLARD
M. AMIOT Christophe (Arrivé à 21 H) ayant donné pouvoir à M. Gilbert DANIEL
Mme BOUGON Nathalie ayant donné pouvoir à Mme LOYER Pascaline
M. JAMES Philippe ayant donné pouvoir à Mme Marina JEHAN

Absent excusé : Mme CROCHET Brigitte, M. HESLOUIN Guillem,

Nombre de membres

En exercice : 27

Présents : 19

Qui ont pris part à la délibération : 21

Quorum : 14

Mme Régine MOTTAIS a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 31 août 2023 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter 2 sujets :

- Restauration du tableau de l'Eglise de Milly : choix de l'artisan
- Restauration du tableau de l'Eglise de Milly : demande de DETR

Ordre du Jour

Félicitations

M. GARNIER présente le faire-part de naissance de Mathis LEMONNIER, fils de Julien ; agent communal.

DEL- 2023- 063 – Logements Communaux Impasse Emile Piel - désignation des entreprises

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de rénovation des logements communaux Impasse Emile Piel de la commune déléguée de MARTIGNY étaient inscrits au budget primitif 2023

Une consultation d'entreprises a été lancée le 19 juillet 2023 sur la plateforme de la centrale des marchés et paru dans le journal le « Ouest France le 21 juillet 2023. 30 dossiers ont été retirés dont 18 anonymes. Les offres étaient à remettre pour le 8 septembre 2023 avant 12 H.

Sur proposition de la Commission d'Appel d'offres , le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de retenir les entreprises suivantes pour la rénovation des logements communaux Situé Impasse Emile Piel à MARTIGNY :

Désignation du lot	Entreprise	Montant de l'offre HT
Lot 1 – Menuiseries ext.int. Plâtrerie Sèche	CROCHET Menuiseries	92 678.36 € + option de 9 482.30 €
Lot 2 - Couverture	Entreprise FOUILLEUL	16 740.00 € + Option 4 650.00 €
Lot 5 - Peinture	DECO'STYL	21 126.55 €

- Y compris les options pour les lots 1 et 2 soit un montant total de 144 677.21 H.T €.
- de déclarer les lots n° 3 et 4 (aucune n'offre reçue) infructueux

DEL- 2023- 064 – Changement des portes et fenêtres Salle des Fêtes de Martigny

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que 4 châssis et 2 portes de secours doivent être changés à la salle des fêtes de Martigny. Ces travaux ont été inscrits au budget primitif 2023.

Monsieur GARNIER présente les 4 devis qui ont été sollicités auprès des artisans locaux.

le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir l'entreprise Menuiserie PINSON, mieux disante pour un montant de 18 384.00 € HT ;

DEL- 2023- 065 – Stalles de l'Eglise de PARIGNY

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il avait été évoqué en questions diverses en séance du 6 juillet dernier, le souci rencontré à savoir la dégradation des stalles de l'église de PARIGNY.

Lors d'une visite de l'église avec Mme GALBRUN Brigitte, Conservatrice des antiquités et objets d'art – chargée de mission patrimoine au Conseil Départemental, elle a constaté la dégradation mais qui n'est pas due à l'humidité.

A cet effet Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise Ebénisterie LEBOISNE de VIREY d'un montant de 25 920.00 € HT.

Ces travaux doivent être faits rapidement afin de remédier à la dégradation. La somme fera l'objet d'une décision modificative dans le cadre de la fongibilité des crédits, les travaux n'étant pas prévus au budget.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis présenté par l'entreprise LEBOISNE pour un montant de 25 920 € HT

DEL- 2023- 066 - Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) – Rénovation des stalles de l'église de PARIGNY

Monsieur le Maire expose que le projet de **rénovation des Stalles de l'Eglise de PARIGNY** est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ou DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Le montant estimé des travaux s'élève à 31 800 € HT, soit 38 160 € TTC.

le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une subvention d'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou DSIL.

DEL- 2023- 067 - Règlement intérieur du service de la garderie scolaire communal et Accueil Collectif des Mineurs

Le Conseil Municipal accepte le règlement intérieur établi communément avec l'OC2S des services de garderie du matin et de l'Accueil Collectif des Mineurs sur le temps du midi et du soir

DEL- 2023- 068 – Création d'un poste d'adjoint technique

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire

- **DECIDE** la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2024,
- **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget au chapitre 012,

DEL- 2023- 069 – devis pour la restauration du tableau « La Remise des clés à Saint Pierre » de l'Eglise de MILLY.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la restauration du tableau « La Remise des clés à Saint Pierre » de l'Eglise de MILLY est prévue au Budget primitif 2023.

Ce tableau peint par l'artiste MORICOURT en 1856 avec une technique d'huile sur toile mesure 370 cm x 240 cm (avec le cadre) ou 340 cm x 210 cm (sans cadre). Ce tableau est propriété de l'Etat, mis à disposition à la commune.

Pour reprendre une description figurant à l'inventaire des objets mobiliers de l'église de Milly : « Tableau figurant la Remise des clés. Don de Napoléon III en 1858. Il s'agit d'une copie d'un tableau de Guido Reni, commande de l'Etat à un artiste du nom de MORICOURT. Le tableau était achevé en 1856. A rapprocher des autres copies du tableau de Reni, dans la Manche : Réville (Copie de Fouace) et Sourdeval les Bois.

Sur conseil de Mme GALBRUN, 6 artistes ont été consultés pour la rénovation de ce tableau. 4 ont présenté une offre.

Mme GALBRUN Brigitte, Conservatrice des antiquités et objets d'arts - chargée de mission patrimoine Conseil Départemental de la Manche et Mme GALVANI Agnès – Chargée d'études documentaires – Pôle collection – Mission de récolement au Centre National des Arts Plastiques à PARIS LA DEFENSE, ont examiné les offres et proposent de retenir l'atelier de Pauline RUIZ, « qui présente toutes les conditions d'analyse et de conservation préventive nécessaires à la restauration de cet élément important de ce patrimoine ».

Monsieur le Maire souligne que ce tableau reste propriété de l'Etat. Il a été mis à disposition de la commune. C'est pourquoi les services dédiés doivent être consultés.

- Le conseil municipal à l'unanimité accepte le devis présenté par l'atelier de Pauline RUIZ pour un montant de 13 700 € HT et sollicite une subvention d'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou DSIL.

Questions et informations diverses :

Mme HAMEL informe que les travaux de finitions de bardage et pose de la porte du garage pour le logement communal 26, Route Arthur Legrand ont été réalisés.

M. PIEL informe que le congrès cantonal des anciens combattants se déroulera sur la commune de MARTIGNY en 2024.

Il précise qu'il prépare avec Mmes les conseillères communales le repas du CCAS prévu le 22 octobre.

M. DANIEL est content d'informer que les travaux d'éclairage du terrain de pétanque de CHEVREVILLE ont été réalisés. {

Des travaux d'aire de croisement ont été réalisés par le Conseil départemental sur la RD 593

M. GARNIER donne lecture des devis signés depuis la dernière réunion de conseil, ainsi que des décisions modificatives budgétaires, virements de crédits effectués sur délégation du Conseil au Maire dans la fongibilité des crédits.

Il précise que les 6 logements HLM de Manche Habitat doivent être livrés le 8 novembre.

M. GARNIER donne lecture de la copie d'une lettre adressée par M. Jacky BOUVET à M. le directeur de l'Agence Régionale de la Santé relatant l'inquiétude des collectivités et personnel de santé du secteur concernant la pérennité des urgences et du SMUR de l'hôpital.

Il donne lecture également des courriers échangés entre M. et Mme TALBOT Richard, médecins généralistes et M. BOUVET concernant la prise en charge des frais restant à charge d'une infirmière ASALEE.

Mme HAMEL relate le conseil d'administration de la banque alimentaire qui s'est tenu le 12 septembre. Les 2 co-présidents, le trésorier et la secrétaire ont annoncé leur démission à la fin de la saison. La question a été évoquée lors de la dernière réunion de Pôle.